

N/REF : 17/07/2025 15H12 C:025258 I:35028
V/REF : HORIZON 93
V/Email reçu le Jeudi 17/07/2025 a 15H12

LE FICHER DE LA CONSTRUCTION

**7 RUE JAY
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : HORIZON 93
28 RUE BARNAVE
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 21 Juillet 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE DU 28 BARNAVE ST MARTIN D HERES
M SOARES 06 60 95 48 00
HORIZON 93
MOTIF : INTERVENIR POUR DEBOUCHAGE
Donneur d'ordre : _ K MFINA

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 18/07/2025 A 11H00
INTERVENTION DEPUIS LE LOCAL ENTRETIEN
DEBOUCHAGE CANALISATION EAUX USEES HORIZONTALE

OBSERVATIONS : FF LCOMPTER Email envoyé le 21/07/25 a 07H40 Mme V AUSTRUI
AS LCOMPTER Email envoyé le 18/07/25 a 15H38 _ K MFINA

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	180,44	180,44
TOTAL H.T.				180,44
T.V.A. a 10,00%				18,04
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>198,48</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN